

## ORADOUR-SUR-VAYRES

### La journée des jardiniers

Dimanche 23 avril, la 8<sup>e</sup> édition de la journée du jardinier s'est déroulée sous un soleil printanier. Cette manifestation était organisée par Oradour en fleurs en collaboration avec les associations le Lions club val de Tardoire, le comité des fêtes et Unipro des Feuillardiers. Des exposants professionnels de la motoculture, de l'horticulture, de l'artisanat et commerce de pays ont présenté différents produits, ainsi que le vide grenier des

particuliers. Comme tous les ans à cette occasion la commune a réalisé une plantation d'arbres, un prunus Kazan a trouvé sa place devant le monument au mort. Parmi les temps forts de la journée, le concours d'épouvantail des commerçants, la traditionnelle chasse aux œufs pour les enfants qui ont cherché les friandises en chocolat au milieu des stands des exposants, leurs efforts ont été récompensés



Un grand choix de fleurs, de plantes ou de légumes pour les nombreux visiteurs.

par une distribution géante. La tombola avec la brouette garnie a connu un grand succès, Le stand gratuit de dépistage du diabète, tenu

part des bénévoles LIDER diabète, une association des Lions de France, a réalisé de nombreux tests gratuits de glycémie.



Beaucoup d'adultes et même des enfants ont participé aux tests de glycémie.

## ORADOUR-SUR-VAYRES

### Théâtre et danse traditionnelle

Samedi 15 avril, c'est à l'espace Robert Morange et dans le cadre du festival la culture au grand jour, que le groupe folklorique "l'Escòla dau Mont-Gargan" a présenté un spectacle intitulé "Dins lo temps, quèra pas aïtau" (dans le temps, ce n'était pas pareil).

Philippe Pradeau président de l'école explique le programme de la soirée « ce soir, nous sommes une vingtaine de membres de l'association l'Escòla dau Mont-Gargan, fondée à La Croisille-sur-Briance en Haute-Vienne depuis 1936,



dépeignant les arts et traditions populaires du Limousin. Le spectacle auquel le public va assister mêle théâtre et danse traditionnelle. Il est constitué de

5 tableaux, retraçant les événements qui se déroulaient autrefois dans nos campagnes. Ces scènes représentent Noël, le carnaval, Pâques, le 1<sup>er</sup> mai et les

bals anciens et actuels ». Site Internet: [ecoledumontgargan.com](http://ecoledumontgargan.com).

## CHAMPSAC

### Une association pour les chiens guides d'aveugles

Une nouvelle association vient de voir le jour "Cicérone", présidée par Nicole Miniot, elle a pour but d'organiser diverses manifestations, telles des lotos, des concours de belote, ou des spectacles, afin de récolter des fonds qui seront reversés au profit des chiens guides d'aveugles du Grand-Ouest à Landouge.

Dès l'âge de 2 mois, le chien est placé chez une personne bénévole, durant environ 1 an et demi, afin de recevoir les premiers éléments d'éducation et de se familiariser avec tous les lieux, toutes les situations qu'il aura à rencontrer lors son placement définitif chez une personne non-voyante. À partir de 5

mois, il suivra divers stages avec un éducateur spécialisé dans le dressage, à l'école des chiens d'aveugles de Limoges. Une fois prêt à accomplir la tâche pour laquelle il a été dressé, l'éducateur cherchera une personne correspondant au caractère du chien.

Lors de sa fondation, le bureau de Cicérone a été constitué comme suit : président d'honneur, Guy Baudrier, maire de Champsac; éducatrice, Sophie Diodore; présidente Nicole Miniot; vice-président, Michel Vannelle; secrétaire, Ophélie Verminck; trésorière, Isabelle Puybonnieux; commissaires aux comptes, Françoise Vannelle et Raymond Pauliout. La présidente, Nicole Miniot



L'association organisera, samedi 27 mai à 14 h, un loto à la salle des fêtes, dont les bénéfices seront reversés pour les chiens guides.

qui avait accueilli Joysti, une chienne Labrador en 2016, vient de recevoir son nouvel élève, Moovie, jeune mâle Labrador. Le prix de revient d'un chien et de 25 000 euros,

en 2016 l'école de Landouge a remis 12 chiens à des personnes mal ou non voyantes. Le fonctionnement de ces structures n'est financé que par des dons.

## LA VIE DU CANTON

**Pharmacie de garde.** Dimanche 30 avril : Les Feuillardiers à Cussac (05 55 70 90 12).

**Infirmière Croix-Rouge:** tel. 05 55 78 41 45. Infirmière: Patricia Bérard, tel. 05 55 78 21 95. Gendarmerie: 05 55 78 10 04. Service des eaux (Urgences - Dépannages): 05 55 36 19 09. Pompiers: 18. EDF Dépannage: 0810 33 30 87.

**Recensement militaire.** Tous les jeunes garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. Cette démarche donne lieu à la remise d'une attestation de recensement que le jeune doit conserver dans l'attente de sa convocation à la Journée d'Appel à la Défense.

**Parioisse.** Messes le samedi 29 avril à 18h30 à Vayres et le dimanche 30 à 10h30 à Champagnac-la-Rivière.

## ORADOUR-SUR-VAYRES

**Assistante sociale.** Permanence de Mme Noilhac, assistante sociale, le mardi matin à la maison des associations sur rendez-vous. Contacter la MSD Saint-Junien au 05 55 43 06 06.

**Mission locale rurale.** Permanence assurée par Valérie Guilbard, le mardi de 14 h à 17 h 15 sur rendez-vous: 05 55 02 05 71.

**Conseiller agricole.** Une permanence du conseiller agricole a lieu le 3e jeudi de chaque mois, de 9 h à 12 h, sans rendez-vous: sous la véranda: accès côté parc.

**FNATH.** La permanence de la FNATH aura lieu le vendredi 5 mai de 9 h à 11 h, sous la véranda, accès côté parc.

**MSA.** La permanence a lieu le jeudi 11 mai et le lundi 22 mai de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30, uniquement sur rendez-vous au 05 44 00 04 04.

**Conciliateur de justice.** Une permanence du conciliateur de justice aura lieu le jeudi 11 mai de 9 h à 11 h sous la véranda, accès côté parc, sur rendez-vous, contacter Monsieur Clarisse Rougier au 06 25 69 37 53.

**Pouce travail.** Prochaine permanence le vendredi 20 mai sur rendez-vous au 05 55 02 03 16.

## CUSSAC

**Assistante sociale.** Permanence le jeudi matin à la mairie de Cussac de 10 h à 12 h sur rendez-vous. Contacter la MSD au 05 55 43 06 06.

## CHAMPAGNAC

**Cinéma.** Prochaine séances à la salle polyvalente: mercredi 31 mai à 17h ("L'empereur") et à 21h ("Sage femme").

**Permanences impôts à la Maison de services au public.** Jeudis 4 mai, 11 mai, 16 mai de 14h à 17h.

**Cœurs Joyeux.** L'amicale les Cœurs Joyeux informe les personnes inscrites pour le voyage en Camargue du 10 au 12 mai que le règlement doit être soldé au plus tard le 4 mai, jour du goûter. Rassemblement des participants le 10 mai au square Marcel Brun à 5 h 15, puis à 5 h 30 à Séreilhac. Pour le repas de printemps qui aura lieu le jeudi 25 mai la date limite des inscriptions sera le 15 mai. Inscriptions au 05 55 78 20 79 ou auprès d'un membre du bureau. Prochaine réunion du bureau le samedi 29 avril à 14 h 30.

**Fleurissement.** Pour participer au concours des maisons et fermes fleuries huit catégories différentes), merci de s'inscrire à la mairie avant le 26 juin avec le choix de catégorie.

## CHAMPSAC

**Déchetterie.** Les cartes sont délivrées au bureau du service des ordures ménagères à la Monnerie. Ce bureau est ouvert au public le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h. 05 55 78 10 12 - [om@feuillardiers.com](mailto:om@feuillardiers.com).

## PENSOL

**Secrétariat de Mairie.** Le secrétariat de Mairie est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et un samedi sur deux de 9h à 12h.

## LA CHAPELLE-MONTBRANDEIX

**Secrétariat de mairie.** Le secrétariat de mairie est ouvert les 1er et 3e samedis du mois.

## SAINT-LAURENT-SUR-GORRE

**Vétérinaire.** Saint-Laurent-sur-Gorre (05 55 00 01 52).

**Marché.** Un nouveau poissonnier s'installe Place Léon Litaud entre 8 h et 12h un vendredi sur deux. Calendrier: 5 mai, 19 mai, 2 juin, 16 juin, 30 juin.

## GORRE

**Commémoration du 8 mai.** La municipalité convie la population à la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 qui se déroulera à 10 h au monument aux morts de la commune. A l'issue de la cérémonie de commémoration qui aura lieu le lundi 8 mai au monument aux morts de la commune de Gorre à 10h. Un repas est organisé au « Relais de Gorre » au prix de 24 € par personne vin compris. Vous pouvez réserver ce repas avant le 4 mai au 05 55 48 13 93 ou au 05 55 00 04 17 ou au 05 55 48 15 22.